republique islamique de mauritanie

Honneur - Fraternité – Justice



MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET D’INVESTISSEMENT DE RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L’OUEST POUR LA MAURITANIE (WACA-MR)

APPEL A MANIFESTATIONS D’INTÉRÊT

Pays : République Islamique de Mauritanie

Nom du Projet : Projet d’Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest pour la Mauritanie (WACA-MR)

Numéro du Don : 2880 Mau

Intitulé de la mission : Recrutement d’un consultant pour l’appui à l’Opérationnalisation de l’Observatoire Nationale de l’Environnement et du Littoral (ONEL) (Composante littorale)

1. Le projet WACA-MR a reçu un financement de la Banque mondiale et a l’intention d’affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

* L’actualisation, en concertation avec les parties prenantes impliquées dans la gestion intégrée du littoral, du PDALM et ses deux annexes à savoir le diagnostic global du littoral (annexe 1) et le plan d’investissement multisectoriel (PIM) pour le littoral mauritanien (annexe 2). Une attention particulière devra être accordée à l’analyse de l’état de mise en œuvre du PDALM et de son PIM pour en ressortir les forces et faiblesses du document, son niveau de vulgarisation et son appropriation par les acteurs impliqués dans la gestion, suivi, exploitation et conservation du domaine littoral, afin de suggérer des améliorations pour des documents mieux appropriés et donc mieux mis en œuvre ;
* L’actualisation prendra comme référence le PDALM de 2017 et ses annexes et tiendra compte des projets de développement et d’infrastructures exécutés et intervenus sur la côte, l’évaluation des impacts des changements climatiques et des mesures d’adaptation au plan territorial et sectoriel, l’état de l’intégration de la gestion des risques et des catastrophes (GRC) dans les plans de développement, la gouvernance du littoral et les cadres institutionnels et réglementaires afférents à celui-ci.
* Faire le diagnostic 2024 du capital naturel de la zone côtière et actualiser l’évaluation des risques de la zone littorale, ainsi qu’analyser le cadre national ;
* Rédiger la version 2024 du PDALM pour la période 2025-2029 ;
* Faire l’analyse du plan d’investissement multisectoriel (PIM) pour le littoral mauritanien pour la période 2018-2024 et proposer un plan d’investissement pour la période 2025-2029

1. Le travail du Consultant comprendra notamment les activités et les tâches suivantes :
2. Fonctionnement de l’ONEL »

* Spécifier, dans le cadre des missions de l’ONEL, les missions environnementales d’une manière générale et les missions spécifiques afférentes à la composante Littoral ;
* Proposer un organigramme fonctionnel pour l’ONEL sur la base de ses missions en tenant compte de ses missions et spécificités ;
* Déterminer le profil détaillé du personnel et des experts devant constituer ledit organigramme ainsi que les équipements nécessaires ;
* Documenter les grandes lignes de la politique durable et intégrée de l’environnement et du littoral ouest africain, les indicateurs de suivi et leur protocole à renseigner et proposer les mécanismes et modalités pour une insertion harmonieuse de ONEL dans le contexte mauritanien et ouest africains.
* Définir les orientations et les modalités de mise en œuvre d’un programme de coopération sous régionale en matière d’observatoire ;
* Elaborer un budget, sur la base des activités des deux sous composantes SIL et RCC pour l’opérationnalisation de l ONEL
* Proposer un mode de financement pérenne de la composante Littoral de l’ONEL

1. Système d’Information sur les écosystèmes vulnérables et les impacts des changements sur les communautés en Mauritanie et le littoral en particulier

* Identifier et caractériser les partenaires (fournisseurs des données) et les parties prenantes (utilisateurs des produits) de l’environnement s
* Dresser un état des lieux complet des bases de données présentes dans tous les Ministères et toutes les institutions partenaires du futur Système d’Information sur l'ONEL : type de données, origine, disponibilité, périodicité, période couverte, qualité, etc. ;
* Définir les données à fournir par chaque partenaire au SIL et proposer un protocole portant sur les échanges de données entre l’ONEL et celui-ci ;
* Proposer et valider avec les parties prenantes l'architecture d'un SI répondant aux missions de l’ONEL en termes de collecte de l’information venant des partenaires, de sa centralisation / traitement et de sa diffusion /redistribution selon les besoins ;
* Rédiger et valider avec les parties prenantes un Cahier des Charges détaillé pour le développement du SI de ONEL (y compris l’assistance et les formations nécessaires pour la gestion et la pérennisation du SI ONEL (SIO)) et permettant de lancer un appel d’offre pour la réalisation de celui-ci ;
* Rédiger et valider avec les parties prenantes un Dossier d’Appel d'Offres (DAO) International pour recruter un Bureau d'Etudes en vue de la réalisation du SI ONEL
* Développer une stratégie de communication et d’information en vue du partage des produits du SIP, de vulgarisation des résultats du suivi et de mutualisation des efforts de connaissance
* S’appuyer sur l’expertise locale pour la production, la collecte l’analyse de données et le suivi et partage de l’information ;

1. Renforcement des Connaissances et des Capacités (RCC)

* Elaborer et valider un Plan d’actions quinquennal de Renforcement des Connaissances sur les thématiques de l’environnement du littoral jugées prioritaires et sur les questions de recherche formulées par les parties prenantes
* Concevoir et valider un Plan de formation destiné à renforcer les capacités et l’expertise du personnel pour le montage et l’opérationnalisation de l’ONEL
* Développer les approches et les modalités retenues pour la réalisation de chacun des systèmes suivants : (i) système de suivi des écosystèmes sensibles, (ii) système de monitoring du milieu marin et côtier, et (iii) système de surveillance et d’alerte précoce à mettre en œuvre en coordination avec la protection civile.
* Impliquer les Universités à travers les chercheurs, jeunes diplômés, et des stagiaires.

1. Lieu de la mission : le siège de l’observatoire à Nouakchott
2. La durée de la prestation de service est de six (06) mois.
3. Les Termes de Référence (TDR) pour la mission sont disponibles à l’adresse de l’UGP de WACA-MR.
4. Le projet WACA-MR invite dès à présent les firmes de consultants admissibles « Consultants » à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et l’expérience pertinente pour exécuter les Services. Le cabinet doit justifier une expérience avérée dans le domaine gestion des écosystèmes naturels et du littoral en particulier.
5. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) », « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016. En outre, il doit se reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d’intérêts liés à cette mission : conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.
6. Les Consultants peuvent s’associer à d’autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l’association prend la forme d’un groupement et/ou d’une sous-traitance. Dans le cas d’un groupement, tous les membres du groupement d’entreprises seront solidairement responsables de l’ensemble du contrat, s’ils sont sélectionnés.
7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l’adresse ci-dessous :

Projet d’Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest pour la Mauritanie (WACA-MR) mentionnée ci-après :

Situé à côté de l’Ambassade Américaine, BP : 7989 - Tel : +222 45 24 41 40. Site Web : www.waca.mr Nouakchott –Mauritanie, et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres National à l’adresse mentionnée ci-dessous pendant tous les jours ouvrables de 9h00 à 17 h00 sauf vendredi de 9h00 à 12h00 heure locale

1. Les manifestations d’intérêt doivent être fournies par écrit à l’adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 18/11/2024 à 13 heures TU.

La Commission de Passation de Marchés Publics du Ministère de l’Environnement

Adresse : Tevragh-zeyna/Nord-2/ZRB-0215/Sect :01/Tournée-3

Tél : +222 32 32 29 60

Courriel : [dahidelghassem@yahoo.fr](mailto:dahidelghassem@yahoo.fr) ou [ouldbaba12@gmail.com](mailto:ouldbaba12@gmail.com).